



**Établissement financier émetteur**

Nom : \_\_\_\_\_,

Adresse : \_\_\_\_\_,

**Donneur d'ordre (employeur)**

Nom : \_\_\_\_\_,

Adresse : \_\_\_\_\_,

**Bénéficiaire (caisse de retraite)**

Nom : \_\_\_\_\_,

**Administrateur de la caisse de retraite bénéficiaire**

Adresse : \_\_\_\_\_,

Lettre de crédit n° : \_\_\_\_\_

Date d'émission : 

année	mois	jour

Date d'expiration : 

année	mois	jour

À la demande de \_\_\_\_\_,  
(Nom du donneur d'ordre)

NOUS, \_\_\_\_\_,  
(Nom de l'établissement financier émetteur)

délivrons, en faveur de \_\_\_\_\_,  
(Nom de la caisse de retraite bénéficiaire)

une lettre de crédit de soutien irrévocable pour la somme de \_\_\_\_\_,  
(Montant en lettres)

dollars (canadiens). ( \_\_\_\_\_ \$ )  
(Montant en chiffres)

Suite à la page 2

Cette somme est payable à vue, sur présentation à

---

(Adresse du lieu, au Québec, où la demande doit être présentée)

d'une demande écrite de paiement, qui mentionne le numéro et la date d'émission de la présente lettre de crédit, signée par une personne qui se déclare autorisée par l'administrateur de la caisse de retraite à présenter cette demande. Le paiement est fait à l'ordre de la caisse de retraite bénéficiaire.

La présente lettre de crédit sera automatiquement renouvelée pour une période d'un an à compter de sa date d'expiration et, par la suite, d'année en année à chaque date anniversaire de son expiration, à moins que l'émetteur n'avise le donneur d'ordre, l'administrateur ainsi que la Régie des rentes du Québec, par courrier certifié ou recommandé, au moins 90 jours avant l'expiration de la lettre, qu'elle ne sera pas renouvelée.

Indiquer laquelle de ces options s'applique au contrat :

- En cas de non-renouvellement, une demande de paiement conforme aux termes et aux conditions de la présente lettre de crédit sera réputée avoir été présentée à l'émetteur avant expiration à la date d'expiration, à moins que l'administrateur ne lui ait transmis, au moins 30 jours avant la date d'expiration, un avis écrit certifiant que le paiement n'est pas requis. Cet avis prend effet à la date d'expiration de la lettre.
- En cas de non-renouvellement, l'émetteur paye au bénéficiaire le montant de la présente lettre de crédit au moment où il notifie le donneur d'ordre, l'administrateur ainsi que la Régie des rentes du Québec à l'adresse indiquée plus bas qu'il ne la renouvelle pas.

Fait le 

année	mois	jour

 à \_\_\_\_\_.

(Date de la signature) (Municipalité)

---

(Signature du représentant de l'établissement financier émetteur)

**Adresse de la Régie des rentes du Québec :**

**Régie des rentes du Québec  
Direction des régimes de retraite  
C. P. 5200, Québec G1K 7S9**

**2600, boul. Laurier, bureau 548  
Québec (Québec)**